

Comptages nocturnes de lièvres et chevreuils



Au cours de la semaine 11, c'est-à-dire entre le 12 et 18 mars, une opération de comptages nocturnes (de 20h à 1h30) de lièvres et chevreuils aura lieu sur le territoire communal.

Effectués par le service technique de la fédération départementale des chasseurs de Corrèze, accompagné par des responsables des sociétés de chasses locales (avec l'autorisation préalable de la DDT), ces comptages se dérouleront à l'aide véhicules équipés de phares sur des circuits échantillons. Ils auront lieu en fonction des conditions climatiques et pourront donc être annulés à tout moment.